



Assemblée générale

Distr. générale
10 octobre 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session
Point 34 de l'ordre du jour provisoire
Question de Palestine

Les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : conséquences économiques de l'opération militaire israélienne à Gaza d'octobre 2023 à mai 2024

Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport établi par le secrétariat de la CNUCED.

* [A/79/150](#).

** Le présent rapport a été soumis aux services de conférence après la date limite pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du bureau auteur.



Rapport établi par le secrétariat de la CNUCED sur les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : conséquences économiques de l'opération militaire israélienne à Gaza d'octobre 2023 à mai 2024

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [77/22](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a demandé à la CNUCED de continuer de lui faire rapport sur le développement économique du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et sur les coûts économiques qu'entraîne l'occupation israélienne pour le peuple palestinien. Il vient compléter les précédents rapports que la CNUCED a soumis à l'Assemblée ([A/71/174](#), [A/73/201](#), [A/74/272](#), [A/75/310](#), [A/76/309](#), [A/77/295](#) et [A/78/303](#)).

Depuis le début des années 1990, Israël, Puissance occupante, impose des restrictions à la circulation des biens et des personnes à l'intérieur et à l'extérieur de Gaza. Les restrictions ont été considérablement intensifiées depuis la prise de contrôle de la bande de Gaza par le Hamas en 2007. Depuis 17 ans, 2,3 millions de Palestiniennes et de Palestiniens sont confinés dans une petite enclave de 365 km² où la densité de population est l'une des plus élevées au monde. L'entrée de marchandises est réduite aux besoins de base et à l'aide humanitaire. En outre, Gaza a subi de nombreuses opérations militaires de grande envergure en un peu plus de 15 ans : en 2008-2009, 2012, 2014, 2021, 2022 et mai 2023 et depuis octobre 2023. Les restrictions, les bouclages et les opérations militaires récurrentes ont entraîné la destruction totale des infrastructures et de la base productive de Gaza. Exsangue, l'économie a développé une grande dépendance à l'égard de l'aide extérieure.

La guerre qui a suivi les attaques du Hamas et d'autres groupes armés palestiniens le 7 octobre 2023 a dévasté ce qu'il restait de l'économie et des infrastructures de Gaza. Les opérations militaires intenses qui y ont été menées ont entraîné une catastrophe humanitaire, environnementale et sociale sans précédent et ont fait passer Gaza du stade de dé-développement à celui de champ de ruines. Les répercussions, profondes, se feront sentir pendant des années, et il faudra peut-être des décennies pour que Gaza revienne au statu quo ante.

La perte de revenus à Gaza causée par 16 années de bouclages, de restrictions draconiennes à l'activité économique et à la circulation et d'opérations militaires répétées est colossale. Selon des estimations rigoureuses présentées dans le présent rapport, si ces contraintes n'avaient pas existé, le produit intérieur brut (PIB) de Gaza aurait été, à la fin de 2023, supérieur en moyenne de 77,6 % à son niveau actuel. Cela signifie une perte cumulée, selon une estimation prudente, de 35,8 milliards de dollars (en dollars constants de 2015) en termes de PIB potentiel non réalisé au cours de la période 2007-2023, soit 17 fois le PIB de Gaza en 2023.

Les dommages engendrés par la guerre entre le 7 octobre 2023 et le 20 mai 2024 ont réduit de plus de moitié le PIB par habitant à Gaza, tandis que d'autres facteurs ont redoublé la perte de revenus. En outre, les dommages matériels causés aux infrastructures de Gaza entre le 7 octobre 2023 et la fin janvier 2024 ont été estimés à 18,5 milliards de dollars, soit l'équivalent de sept fois le PIB de Gaza en 2022.

Une fois le cessez-le-feu obtenu, dans l'hypothèse où Gaza renouait avec la tendance de croissance observée en 2007-2022, il lui faudrait 350 ans pour retrouver le niveau de PIB atteint en 2022.

I. Objectif et portée

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution [77/22](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a demandé à la CNUCED de continuer de lui faire rapport sur le développement économique du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et sur les coûts économiques qu'entraîne l'occupation israélienne pour le peuple palestinien. Il s'ajoute aux sept rapports établis par la CNUCED et soumis à l'Assemblée sur le sujet.

2. Dans le contexte de 57 années d'occupation israélienne, Israël a imposé, depuis juin 2007, des bouclages et des restrictions draconiennes à l'activité économique et à la circulation à Gaza et mené un certain nombre d'opérations militaires de grande ampleur, qui ont détruit les infrastructures de Gaza et la base productive de son économie. Avant octobre 2023, l'économie de Gaza était déjà exsangue et sa population dépendait presque entièrement de l'aide internationale. Le 7 octobre 2023, le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens ont lancé des attaques de grande envergure contre Israël et commis de nombreux actes de terreur. Depuis, des sources israéliennes ont indiqué qu'au total, plus de 1 500 Israéliens et ressortissants étrangers ont été tués dans ce contexte, dont au moins 338 femmes, 38 enfants et 690 membres des forces de sécurité. Quelque 6 200 Israéliens et étrangers ont été blessés, selon des sources officielles israéliennes. De plus, 33 attaques visant des installations médicales et du personnel soignant israéliens ont été enregistrées. En outre, quelque 250 personnes de nationalité israélienne ou étrangère, dont environ 65 femmes et 34 enfants, ont été enlevées et emmenées à Gaza. Certaines d'entre elles ont été libérées en novembre. À la suite des attaques du 7 octobre, Israël a lancé une opération militaire à Gaza. La guerre qui s'en est suivie à Gaza a détruit la quasi-totalité de ce qui restait du tissu économique et des infrastructures vitales de Gaza.

3. L'objectif du présent rapport est d'évaluer les conséquences économiques de la dernière opération militaire israélienne à l'aide de trois indicateurs clés, en utilisant différentes périodes en fonction des données disponibles : la perte de produit intérieur brut (PIB), le temps nécessaire au relèvement, et les conséquences directes des dommages sur les activités économiques depuis le début de la guerre jusqu'au 20 mai 2024. En outre, faisant fond sur les conclusions formulées par la CNUCED en 2020 (voir [A/75/310](#)), le présent rapport fournit une évaluation du coût économique cumulé des bouclages et autres restrictions imposés par les Israéliens et des opérations militaires susmentionnées ayant eu lieu entre 2007 et 2023 à Gaza. Enfin, d'autres données sur la guerre, en cours au moment de la rédaction, figurent dans le rapport et vont jusqu'au 12 août 2024.

4. L'opération militaire était toujours en cours au moment où le présent rapport a été achevé. Par conséquent, toutes les évaluations quantitatives sont des estimations provisoires de la limite inférieure des pertes et des dommages infligés à Gaza en termes de conséquences économiques, de coût du relèvement et du temps nécessaire à celui-ci.

II. Historique et contexte

A. Avant octobre 2023

5. Israël occupe Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, depuis juin 1967. Malgré le désengagement unilatéral de 2005, Israël a conservé le contrôle effectif de l'espace aérien de Gaza, des zones situées autour de toutes les frontières terrestres avec Israël, y compris les points de passage, et des zones maritimes adjacentes à

Gaza ; la frontière de 12 km avec l'Égypte était la seule zone échappant à son contrôle, mais il l'a réoccupée en partie en mai 2024.

6. Depuis le début des années 1990, la population palestinienne de Gaza est soumise à des restrictions draconiennes et prolongées de ses déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la bande de Gaza et à une politique de séparation avec la Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est. Israël a limité les exportations et les importations de Gaza et interdit ou limité l'importation d'intrants et de technologies essentiels à la production. En outre, pendant deux décennies, Israël n'a pas autorisé la construction ni l'exploitation d'aéroports ou de ports maritimes. Depuis 2007, les restrictions ont été considérablement durcies. Le blocus et les bouclages qu'impose depuis 2007 Israël à Gaza, l'une des zones du monde les plus densément peuplées, à la suite de la prise de contrôle, la même année, de la bande de Gaza par le Hamas, peuvent s'apparenter à une peine collective, interdite par le droit international.

7. Grande de seulement 365 km², la zone de Gaza a l'une des densités de population les plus élevées au monde – 6 085 personnes par kilomètre carré en 2023. Invoquant des raisons de sécurité, Israël interdit l'accès des Palestiniennes et Palestiniens aux zones situées à moins de 300 mètres de la clôture du périmètre du côté gazaouite et les zones situées à des centaines de mètres plus loin ne sont pas considérées comme sûres, ce qui a pour effet d'empêcher, de décourager ou de restreindre les activités humaines et productives qui s'y déroulent¹. La zone tampon qui en résulte le long de la frontière orientale de Gaza, qui couvre 24 % de la superficie totale de Gaza, est dans les faits « interdite d'accès », ce qui aggrave le problème de la forte densité de population².

8. Israël a mené plusieurs opérations militaires à Gaza avant octobre 2023, notamment en 2008-2009, 2012, 2014, 2021, 2022 et 2023. Les opérations ont entraîné des déplacements internes, des morts et des destructions répétées d'infrastructures matérielles, de bâtiments résidentiels, de capital national et d'avoires de production, notamment de terres agricoles – les rendant improductives – de cultures, d'étables, de serres, d'arbres fruitiers, d'installations de stockage, de bateaux, de matériel de pêche, d'entreprises agroalimentaires, de canaux d'irrigation, de systèmes de pompage de l'eau, de réseaux électriques, de réseaux Internet, d'usines, d'immeubles de bureaux, d'établissements d'enseignement et de centres de soins³.

9. Avant octobre 2023, la plupart des dégâts causés par les opérations militaires précédentes n'avaient pas été réparés, et la population subissait les conséquences d'un conflit chronique, telles que l'accès insuffisant à l'eau potable, les coupures d'électricité pendant une grande partie de la journée et l'absence de réseau d'assainissement adéquat. Près de la moitié de la population active était au chômage et les deux tiers de la population vivaient dans la pauvreté⁴.

10. Les conséquences des opérations militaires sur la base productive de Gaza ont été examinées par le Fonds monétaire international, qui constate que l'opération militaire de 2008-2009 a détruit l'équivalent de plus de 60 % du capital national, notamment des machines, des bâtiments, des outils et du matériel, et que l'opération

¹ Organisation des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Gaza Strip: the humanitarian impact of 15 years of the blockade », juin 2022.

² État de Palestine, Bureau central palestinien de statistique, « Dr. Ola Awad, reviews the conditions of Palestinian people via statistical figures and findings, on the 74th Annual Commemoration of the Palestinian Nakba », 15 mai 2022.

³ CNUCED, « Preliminary assessment of the economic impact of the destruction in Gaza and prospects for economic recovery », janvier 2024.

⁴ Ibid.

militaire de 2014 a entraîné la chute de 85 % du capital national qui avait survécu à l'opération précédente⁵. La dégradation du capital national a freiné le potentiel de croissance, limité la hausse de la productivité et conduit la pauvreté et la dépendance à l'égard de l'aide internationale à s'enraciner.

11. Un cycle de destruction et de reconstruction insuffisante s'est enclenché. Au cours de la période 2007-2022, le PIB de Gaza n'a augmenté que de 1,1 %, alors que la population s'est accrue de 61 %, ce qui a donné lieu à une diminution de 27 % du PIB réel par habitant, passé de 1 994 dollars en 2006 à 1 257 dollars en 2022. Dans le même temps, la part de Gaza dans l'économie palestinienne s'est contractée, passant de 31 % à 17,4 %, puisque sa croissance est restée en retrait par rapport à celle de l'économie de la Cisjordanie occupée, alors même que celle-ci a également fonctionné en sous-régime⁶.

12. Au cours de la même période, la population active de Gaza a augmenté de 112 % et le nombre de chômeurs de 157 %. De ce fait, le taux de chômage est passé de 34,8 à 45,3 %, soit l'un des taux les plus élevés au monde. La pénurie d'emplois a donné lieu à des générations perdues de travailleurs appauvris, non qualifiés et déqualifiés⁷.

13. Les principaux indicateurs économiques avant et après 2007 illustrent certains aspects du dé-développement de Gaza. À la création de l'Autorité palestinienne en 1994, Gaza avait à peu près le même niveau de vie que la Cisjordanie. Toutefois, le rapport entre le PIB par habitant de Gaza et celui de la Cisjordanie est passé de la parité en 1994 à 44 % en 2007, pour atteindre 28 % en 2021⁸.

14. La CNUCED a estimé les effets des restrictions et des opérations militaires sur la qualité de vie des ménages, notant que si l'économie de Gaza avait pu continuer de croître au même rythme que celle de la Cisjordanie, c'est-à-dire de 6,6 %, le PIB annuel de Gaza aurait été supérieur de 50 % en 2017 et le PIB par habitant aurait été supérieur de 105,5 % à son niveau constaté en 2018⁹.

15. Pendant plus d'une quinzaine d'années avant octobre 2023, Gaza a été largement écartée du programme de développement national et international, les destructions récurrentes l'ayant transformée en une zone de crise humanitaire, où 80 % de la population dépendait de l'aide internationale¹⁰.

B. Une dévastation sans précédent

16. À la suite des attaques de grande envergure, dont de nombreux actes de terreur, perpétrés par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens le 7 octobre 2023, Israël a lancé une vaste opération militaire. Celle-ci a entraîné une situation catastrophique pour les 2,3 millions d'habitantes et d'habitants de Gaza, qui vivaient déjà dans des conditions sociales et économiques désastreuses en raison de 57 années d'occupation et de 17 années de bouclages. L'opération militaire a fait un grand nombre de morts, détruit des infrastructures civiles et provoqué de multiples déplacements massifs de Palestiniennes et Palestiniens vivant à Gaza.

⁵ Fonds monétaire international, « West Bank and Gaza: Report to the Ad Hoc Liaison Committee », 31 août 2017.

⁶ TD/B/EX(74)/2, par. 46 et 47.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid., par. 47. Les premières données disponibles sur le PIB palestinien remontent à 1994, année où le Bureau central palestinien de statistique a commencé à compiler et à publier des statistiques économiques. Cela a grosso modo coïncidé avec la signature des Accords d'Oslo et la création de l'Autorité palestinienne.

⁹ A/75/310, par. 41.

¹⁰ Voir TD/B/EX(74)/2.

17. Selon le Ministère de la santé de Gaza, au 12 août 2024, 39 897 Palestiniens, dont une majorité de femmes et d'enfants, avaient été tués. Au moins 92 152 Palestiniennes et Palestiniens avaient été blessés et des milliers d'autres étaient portés disparus, très probablement coincés ou morts sous les décombres¹¹. À cause des blessures, la prévalence du handicap devrait augmenter de manière notable par rapport aux estimations antérieures à octobre 2023, selon lesquelles 21 % des ménages compteraient une personne handicapée. Le 29 juillet 2024, le nombre de morts était plusieurs fois supérieur au nombre cumulé de décès dus à toutes les opérations militaires israéliennes menées depuis 2007.

18. Le nombre d'enfants tués durant les trois premières semaines de bombardements a dépassé le nombre total d'enfants tués dans des conflits armés dans plus de 20 pays chaque année ces trois dernières années¹². En mai 2024, plus de 14 000 filles et garçons palestiniens avaient été tués. Des milliers d'autres ont été blessés ou ont perdu des membres de leur famille, des proches ou des amis, tandis que l'on estime à environ 17 000 le nombre d'enfants non accompagnés ou séparés de leur famille¹³.

19. Plus de huit mois après le début de l'opération, on estime que 1,7 million de personnes, soit près de 80 % de la population de Gaza, ont été déplacées à l'intérieur du territoire, souvent à plusieurs reprises¹⁴. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) estime que près d'un million de femmes et de filles ont été déplacées¹⁵. De nombreuses personnes déplacées ont trouvé refuge dans des écoles surpeuplées de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), dans des centres de soins et d'autres bâtiments publics, tandis que d'autres campaient dans des espaces ouverts à proximité des abris¹⁶.

20. Les déplacements et l'impossibilité de quitter Gaza ont encore aggravé la densité déjà extrêmement élevée d'une population dépourvue de services et de fournitures de base, qui n'a accès qu'à de l'eau souillée et à des réseaux d'assainissement et à des systèmes d'hygiène inadéquats. Ces conditions portent les risques pour la santé publique à des niveaux dangereux. Le surpeuplement et les mauvaises conditions sanitaires dans les abris contribuent à la propagation de maladies infectieuses et renforcent l'effet de la malnutrition croissante sur la santé actuelle et future¹⁷. Le poliovirus a été détecté en juillet 2024 dans des échantillons prélevés dans l'environnement à Khan Yunès et Deir el-Balah, et trois cas suspects de paralysie flasque aiguë, un symptôme courant de la poliomyélite, ont été signalés chez des enfants de la bande de Gaza. En outre, on estime que 52 000 femmes enceintes ont été piégées par la guerre, et que 180 accouchements ont lieu quotidiennement, alors qu'il ne reste plus que trois maternités, toutes surchargées. Les personnes handicapées ont perdu leur équipement d'assistance ou celui-ci a été endommagé, et elles ont été privées des services de santé et des médicaments dont elles avaient besoin en raison de la destruction des hôpitaux et de la désorganisation des services. Selon le Centre satellitaire des Nations Unies (UNOSAT), entre le 7 octobre et le

¹¹ Organisation des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian situation update, No. 203: Gaza Strip », 12 août 2024.

¹² Save the Children, « Gaza: 3,195 children killed in three weeks surpasses annual number of children killed in conflict zones since 2019 », 29 octobre 2023.

¹³ Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Statement by UNICEF Executive Director Catherine Russell on military operations and border closures in Rafah, Gaza », 9 mai 2024.

¹⁴ Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, « UNRWA situation report, No. 107, on the situation in the Gaza Strip and the West Bank, including East Jerusalem », 14 mai 2024.

¹⁵ ONU-Femmes, « Gender alert: the gendered impact of the crisis in Gaza », janvier 2024.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

26 novembre 2023, 37 379 bâtiments, soit 18 % de l'ensemble des structures de Gaza, ont été endommagés¹⁸. Au 7 janvier 2024, 69 147 bâtiments avaient été endommagés ; au 29 février, 88 868 bâtiments l'avaient été, soit 35 % de l'ensemble des structures de Gaza¹⁹. Le nombre de bâtiments endommagés ou détruits s'élevait à 137 297 au 3 mai 2024²⁰, plus de six fois le nombre de bâtiments endommagés lors de l'opération militaire de 2014²¹. L'ampleur de la destruction des logements et des infrastructures civiles, et les décombres qui en résultent, limitent les déplacements des personnes handicapées et leur accès à la protection, à la sécurité, aux services essentiels et à l'aide humanitaire.

21. À la fin du mois de juillet 2024, 88 % des bâtiments scolaires avaient subi des dégâts plus ou moins importants. Les hôpitaux ont été fortement endommagés, puisque 21 hôpitaux sur 36 étaient hors service et 43 % (45 sur 105) des établissements de santé primaire n'étaient pas opérationnels²². Plus de 62 % des bâtiments résidentiels ont été endommagés ou détruits, et plus de 59 % des infrastructures du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ont subi de gros dégâts, ce qui nuit aux services d'eau et d'assainissement. Dans le même temps, environ 62 % des lignes d'alimentation électrique de Gaza ont été endommagées ou détruites²³. Dans le cadre du bouclage complet imposé à la bande de Gaza le 9 octobre, Israël a coupé l'eau (deux points de raccordement ont été rouverts par la suite) et l'électricité qu'il fournissait, et bloqué toutes les importations, y compris les denrées alimentaires et le carburant²⁴.

22. Avant le 7 octobre 2023, près de trois adultes sur quatre à Gaza présentaient des symptômes de dépression²⁵. Les dégâts causés aux établissements de santé et les restrictions imposées à l'acheminement des fournitures humanitaires perturbent fortement la fourniture de soins de santé à un moment où les besoins en santé mentale et physique sont importants.

23. À la mi-mai 2024, environ 625 000 élèves n'avaient plus accès à l'éducation et avaient perdu l'année scolaire ; il s'agit de la troisième interruption majeure ces quatre dernières années. La destruction massive des infrastructures éducatives et sanitaires, des logements, des écoles, des universités et des hôpitaux, les journées

¹⁸ UNOSAT, « Occupied Palestinian Territory : Gaza Strip – imagery analysis : 26 November 2023 », base de données de l'UNOSAT sur l'évaluation complète des dégâts dans la bande de Gaza. Disponible à l'adresse suivante : https://unosat.org/static/unosat_filesystem/3769/OCHA-OPT-003_UNOSAT_A3_Gaza_Strip_OPT_CDA_20231126_V2.0.pdf.

¹⁹ UNOSAT, « Occupied Palestinian Territory : Gaza Strip – imagery analysis : 29 February 2024 », base de données de l'UNOSAT sur l'évaluation complète des dégâts dans la bande de Gaza. Disponible à l'adresse suivante : https://unosat.org/static/unosat_filesystem/3804/OCHA-OPT-005_UNOSAT_A3_Gaza_Strip_CDA_March2024_v1.pdf.

²⁰ UNOSAT, « Occupied Palestinian Territory : Gaza Strip – imagery analysis : 3 May 2024 », base de données de l'UNOSAT sur l'évaluation complète des dégâts dans la bande de Gaza. Disponible à l'adresse suivante : https://unosat.org/static/unosat_filesystem/3861/OCHA-OPT-014_UNOSAT_A3_Gaza_Strip_OPT_CDA_31052024.pdf.

²¹ Selon l'UNOSAT, en 2014, au cours des 51 jours de bombardements de l'opération militaire, 22 737 structures ont été endommagées. Voir « Density of damage assessment in Gaza Strip, Occupied Palestinian Territory », 19 septembre 2014, base de données de l'UNOSAT sur l'évaluation complète des dégâts dans la bande de Gaza. Disponible à l'adresse suivante : https://unosat.org/static/unosat_filesystem/847/UNOSAT_A3_Density_Map_Gaza_Strip_20140828.pdf.

²² Organisation des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Reported impact snapshot: Gaza Strip », 17 juillet 2024.

²³ Ibid.

²⁴ A/HRC/55/28, par. 18 et 19 ; Banque mondiale, « Impacts of the conflict in the Middle East on the Palestinian economy », mai 2024.

²⁵ Banque mondiale, « Note on the impacts of the conflict in the Middle East on the Palestinian economy », février 2024.

d'école manquées et les conséquences sur la santé mentale affecteront durablement la qualité de vie et les revenus potentiels au cours de la vie de la population active actuelle et future. Les dégâts considérables subis feront reculer le développement humain de plusieurs décennies et compromettront la formation du capital humain pour les générations à venir. Les dégâts causés aux établissements de santé et d'enseignement, les années scolaires perdues, les traumatismes et les diverses formes de handicap ont de lourdes conséquences à long terme sur la santé, la productivité, les perspectives d'emploi et la qualité de la vie.

24. Depuis le 7 octobre 2023, Israël a intensifié les restrictions à l'entrée des fournitures humanitaires, des vivres, de l'eau, du carburant et d'autres articles nécessaires aux 2,3 millions de Palestiniennes et Palestiniens de Gaza. Du début du bouclage complet imposé à Gaza par Israël jusqu'au 21 octobre, le volume de fournitures humanitaires autorisées à entrer a été bien inférieur aux besoins immenses de la population. Entre le 8 octobre 2023 et le 20 mai 2024, le nombre de camions autorisés à entrer dans Gaza a chuté de 80 %²⁶.

25. La poursuite des restrictions a précipité une grave crise de sécurité alimentaire, la population ayant épuisé sa capacité à faire face. La crise humanitaire s'est généralisée à Gaza, un risque élevé de famine persistant dans toute la bande de Gaza. Environ 96 % de la population de Gaza (2,15 millions de personnes) connaît des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë en septembre 2024. Alors que l'ensemble du territoire est classé en situation d'urgence (phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire), plus de 495 000 personnes, soit 22 % de la population, doivent encore faire face à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire aiguë (phase 5 du Cadre). Dans la phase 5, les ménages sont touchés par un manque extrême de nourriture, l'inanition et l'épuisement de leurs capacités de réaction²⁷. Près d'un enfant sur trois âgés de moins de 2 ans (ou 31 %) était en situation de malnutrition aiguë dans le nord de Gaza. À Rafah, où l'acheminement de l'aide humanitaire a été relativement moins restreint au cours des premiers mois de l'opération, 10 % des enfants de moins de 2 ans souffraient de malnutrition aiguë²⁸.

26. Les déchets solides et les gravats générés par l'opération militaire représentent des menaces à long terme pour la santé publique, l'environnement, les terres agricoles et l'aquifère. À la fin du mois d'avril 2024, l'opération militaire avait fait environ 37 millions de tonnes de débris, soit 200 kg de gravats par mètre carré dans les zones touchées²⁹. Dans un scénario optimiste, l'enlèvement des débris pourrait nécessiter 14 ans de travail, en supposant qu'il soit plus efficace qu'à la suite des opérations militaires précédentes³⁰. À titre de comparaison, l'opération militaire de 2014 a produit environ 2,5 millions de tonnes de décombres, dont l'enlèvement a duré plus de deux ans après la fin de l'opération. Si l'opération militaire en cours avait pris fin en avril 2024 et que l'enlèvement des débris se faisait au rythme de 2014, il faudrait environ 30 ans pour les déblayer³¹. Si l'on tient compte des complications liées aux engins non explosés, estimés à plus de 10 % des munitions tirées, le déblaiement pourrait prendre encore plus de temps³².

²⁶ UNRWA, base de données Gaza Supplies and Dispatch Tracking (suivi de l'aide et des envois pour Gaza), disponible à l'adresse: <https://www.unrwa.org/what-we-do/gaza-supplies-and-dispatch-tracking>.

²⁷ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, « Gaza Strip: IPC acute food insecurity special snapshot – 1 May–31 September 2024 », 25 juin 2024.

²⁸ Banque mondiale, « Impacts of the conflict in the Middle East on the Palestinian economy ».

²⁹ ONU Info, « Gaza's unexploded ordnance could take 14 years to clear », 26 avril 2024.

³⁰ Ibid.

³¹ Institut palestinien de recherche sur la politique économique, « Palestine economic update », avril 2024.

³² Ibid.

III. Conséquences économiques de la guerre à Gaza

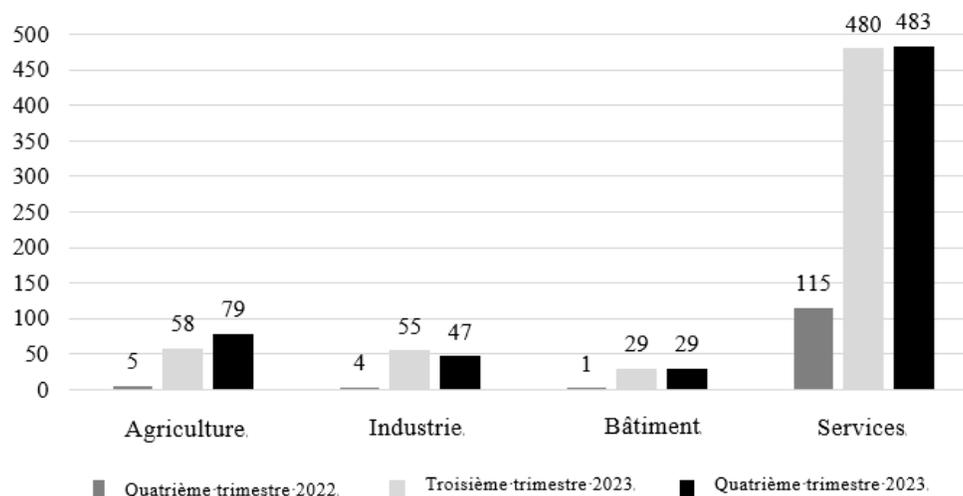
A. Effondrement économique

27. À la fin du mois de janvier 2024, la valeur des dommages infligés aux infrastructures était estimée à environ 18,5 milliards de dollars, soit l'équivalent d'environ sept fois le PIB de Gaza en 2022. Les bâtiments résidentiels représentaient 72 % du total des dégâts, tandis que les bâtiments du secteur du commerce, de l'industrie et des services en représentaient 9 %. Le reste correspondait aux infrastructures et services tels que l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, la santé, l'énergie, l'informatique et les communications, les services municipaux et le transport³³. La guerre s'étant prolongée après janvier, il y a eu de nouveaux dégâts et de nouvelles destructions.

28. L'activité économique dans tous les secteurs productifs de Gaza s'est arrêtée, à l'exception des services humanitaires minimaux de santé et d'alimentation fournis dans des conditions de graves pénuries d'eau, de carburant et d'électricité et de contraintes d'accès draconiennes. La figure I montre que la valeur ajoutée dans tous les secteurs a connu des baisses extraordinairement importantes au quatrième trimestre 2023 par rapport au quatrième trimestre 2022 : de 96 % dans le bâtiment, 93 % dans l'agriculture, 92 % dans le secteur industriel et 76 % dans les services.

Figure I
PIB trimestriel de Gaza, par secteur

(En millions de dollars des États-Unis constants de 2015)



Source : Calculs de la CNUCED basés sur les données trimestrielles des comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique, disponibles à l'adresse suivante : https://www.pcbs.gov.ps/statisticsIndicatorsTables.aspx?lang=en&table_id=3538.

29. Au quatrième trimestre 2023, l'économie de Gaza a enregistré le plus fort recul de son histoire récente. Le PIB s'est contracté de 81,3 % par rapport au quatrième trimestre 2022 et de 80,8 % par rapport au troisième trimestre 2023. La perte de PIB

³³ Banque mondiale, Union européenne et Organisation des Nations Unies, « Gaza Strip interim damage assessment : summary note », 29 mars 2024.

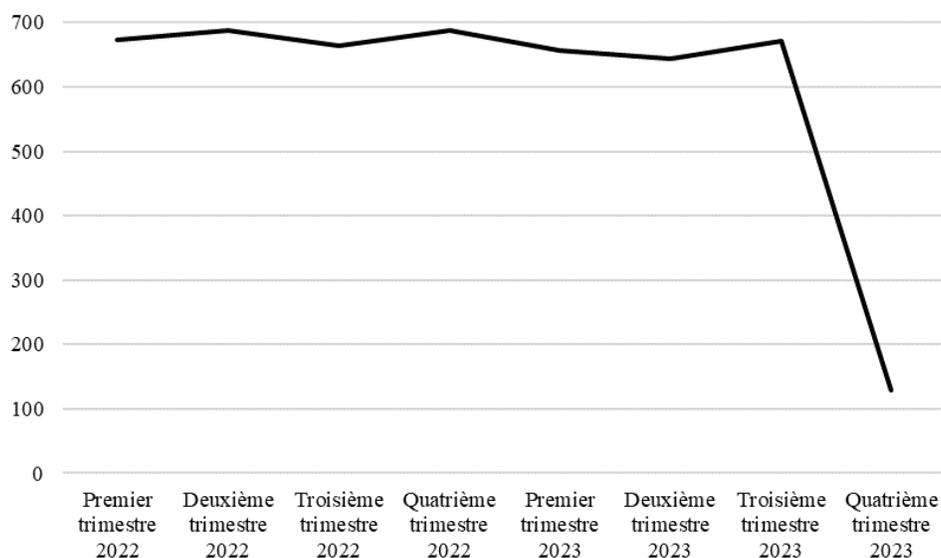
au quatrième trimestre 2023 s'élevait à 545 millions de dollars (en dollars constants de 2015), soit 26 % du PIB de Gaza en 2023 (voir fig. II)³⁴.

30. Pour l'ensemble de l'année 2023, l'économie de Gaza s'est contractée de 22,6 %. Plus de 90 % de cette diminution a eu lieu au quatrième trimestre, après le 7 octobre 2023. La part de Gaza dans l'économie palestinienne est passée de 31 % en 2007 à 17 % en 2022, puis à 14 % à la fin de 2023.

31. Au quatrième trimestre 2023, le PIB par habitant s'est contracté de 82,3 % par rapport au quatrième trimestre 2022 et de 81,4 % par rapport au troisième trimestre 2022 (voir fig. III). Pour l'ensemble de l'année 2023, le PIB par habitant a perdu 25 % par rapport à 2022, et ne représente qu'un tiers du pic atteint en 2005³⁵.

Figure II
PIB réel de Gaza, par trimestre (2022-2023)

(En millions de dollars des États-Unis constants de 2015)



Source : Calculs de la CNUCED basés sur les données trimestrielles des comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique, disponibles à l'adresse suivante :

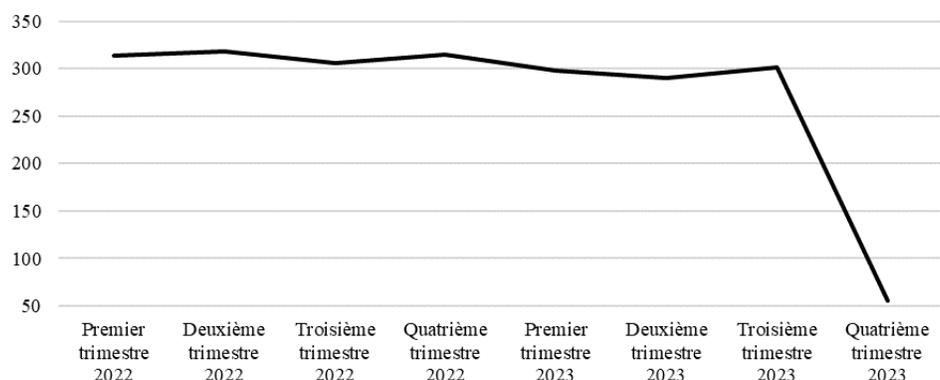
https://www.pcbs.gov.ps/statisticsIndicatorsTables.aspx?lang=en&table_id=3538.

³⁴ La contraction du PIB trimestriel due à l'opération militaire israélienne en 2014 n'a été que de 37 %. Calculs de la CNUCED basés sur les données trimestrielles des comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique, disponibles à l'adresse suivante : www.pcbs.gov.ps/statisticsIndicatorsTables.aspx?lang=en&table_id=3538.

³⁵ Ibid.

Figure III
PIB réel par habitant de Gaza, par trimestre (2022-2023)

(En millions de dollars des États-Unis constants de 2015)



Source : Calculs de la CNUCED basés sur les données trimestrielles des comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique, disponibles à l'adresse suivante : https://www.pcbs.gov.ps/statisticsIndicatorsTables.aspx?lang=en&table_id=3538.

32. À la fin du troisième trimestre 2023, le taux de chômage à Gaza était de 45,1 %³⁶. L'Organisation internationale du Travail (OIT) estime que 61 % des emplois, soit 182 000 emplois, ont été perdus par rapport aux niveaux d'avant octobre 2023³⁷. En décembre 2023, le taux de chômage se montait à 79,3 %. À la fin du mois de janvier 2024, Gaza avait perdu les deux tiers de ses emplois d'avant octobre (201 000 emplois), et le chômage atteignait 81,7 % au premier trimestre 2024, un taux susceptible de s'aggraver ou de persister tant que l'opération militaire se poursuivra³⁸.

33. L'économie de Gaza était dans un état désastreux avant octobre 2023 et figurait parmi celles qui affichaient les résultats les plus mauvais au monde. D'après les calculs de la CNUCED présentés dans le tableau 1, les incidences de la guerre sur les revenus et l'emploi au cours de ses trois premiers mois ont été presque équivalentes aux effets cumulés de 16 années de bouclages et de six opérations militaires passées.

Tableau 1
Gaza : quelques indicateurs économiques (2006-2023)

Indicateur	2006	2022	2023	2006-2022	2006-2023	2022-2023
				Variation (pourcentage)	Variation (pourcentage)	Variation (pourcentage)
Population (en milliers d'habitants)	1 349	2 166	2 221	60	65	3
Densité de population (en personnes/km ²)	3 696	5 934	6 085	60	65	3
PIB réel (en millions de dollars de 2015)	2 691	2 723	2 100	1	-22	-23
PIB réel par habitant (en dollars de 2015)	1 994	1 257	946	-37	-53	-25

³⁶ État de Palestine, Bureau central palestinien de statistique, « Labour force survey (July-September, 2023) round (Q3/2023) before the war in Gaza », 8 novembre 2023.

³⁷ OIT, « Impact of the war in Gaza on the labour market and livelihoods in the Occupied Palestinian Territory », Bulletin n° 1 (2023).

³⁸ OIT, « Impact of the war in Gaza on the labour market and livelihoods in the Occupied Palestinian Territory », Bulletin n° 3 (2024) ; calculs de la CNUCED.

Indicateur	2006	2022	2023	2006-2022 Variation (pourcentage)	2006-2023 Variation (pourcentage)	2022-2023 Variation (pourcentage)
Part de Gaza dans le PIB palestinien (en pourcentage)	31	17	14	-45	-54	-16
Population active (en milliers de personnes)	267	527	531	97	99	1
Travailleurs au chômage (en milliers de personnes)	93	239	421	157	353	76
Taux de chômage (en pourcentage)	35	45	79	28	126	76
Pauvreté (en pourcentage)	39a	65	96	66	146	48

Source : Bureau central palestinien de statistique, données de l'OIT et calculs de la CNUCED.

^a 2007.

34. La CNUCED estime que, si les opérations militaires et les restrictions israéliennes devaient se poursuivre tout au long de l'année 2024, le PIB annuel de Gaza pourrait plonger en dessous du niveau observé au quatrième trimestre 2023, ce qui signifierait la perte de plus de 80 % du PIB d'avant octobre 2023. L'économie pourrait se contracter de 75,4 % supplémentaires en 2024 par rapport à 2023. Le PIB pourrait passer de 2,1 milliards de dollars en 2023 à 516 millions de dollars, soit une perte de 1,55 milliard de dollars. Si l'on y ajoute les 545 millions de dollars de perte de PIB essuyée au quatrième trimestre 2023, la perte totale pourrait atteindre 2,1 milliards de dollars d'ici à la fin 2024, soit l'équivalent de 100 % du PIB de Gaza en 2023. Cette perte de revenus est distincte du coût de remplacement des biens et infrastructures détruits ou endommagés pendant la guerre qui a suivi le 7 octobre 2023.

35. La réduction estimée du PIB absolu signifierait également une baisse de 76,2 % du PIB par habitant en 2024, qui chuterait à 225 dollars, soit 9 % de son pic de 2005 et 18 % de son niveau de 2022. Par ailleurs, si la guerre devait se poursuivre jusqu'à la fin de 2024, le chômage continuerait d'osciller autour du niveau de 80 % observé au quatrième trimestre 2023 et au premier trimestre 2024.

B. Conséquences immédiates de la guerre sur le PIB par habitant

36. Une méthode fiable pour estimer les conséquences immédiates de la guerre après le 7 octobre sur l'activité économique à Gaza, étant donné le manque de données fiables et à jour, consiste à utiliser des images satellite des dégâts et la luminosité nocturne. Cette dernière est largement utilisée comme mesure du développement économique et les données y relatives sont disponibles quotidiennement³⁹. Il est prouvé que les mesures de luminosité nocturne de la suite de radiomètres pour imageurs dans l'infrarouge et le visible Black Marble sont des indicateurs fiables de l'activité économique, en particulier pour les unités géographiques pour lesquelles les données sont fortement désagrégées⁴⁰. Les cartes de la figure IV montrent les dégâts probables causés aux établissements humains (villes, villages) dans la bande de Gaza et sont basées sur des données d'une résolution spatiale de 40 m x 40 m. Chaque pixel

³⁹ Xi Chen et William D. Nordhaus, « Using luminosity data as a proxy for economic statistics », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 108, no 21 (mai 2011) ; John Gibson, Susan Olivia et Geua Boe-Gibson, « Night lights in economics : sources and uses », *Journal of Economic Surveys*, vol. 34, n° 5 (décembre 2020) ; John Gibson et al., « Which night lights data should we use in economics, and where? », *Journal of Development Economics*, vol. 149 (mars 2021).

⁴⁰ Ibid.

plus foncé sur chacune des cartes représente une surface de 40 m x 40 m qui a probablement été bombardée au cours de la période correspondante.

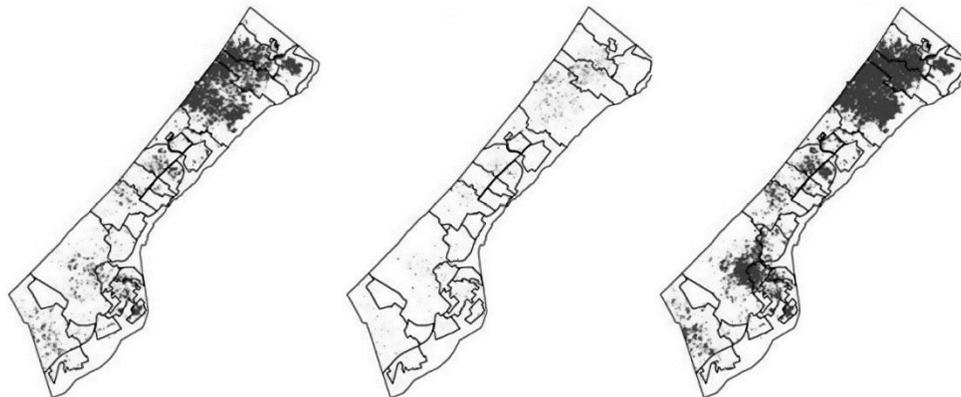
Figure IV

Intensité des dommages (échelle : 40 m x 40 m par pixel)

7 October–22 November

23 November–29 November

Total damage up to **20 May 2024**



Source : Bureau central palestinien de statistique, analyse des dommages réalisée à partir des données du satellite Copernicus Sentinel-1 par Corey Scher de la Graduate School and University Center de la City University of New York et Jamon Van Den Hoek de l’Oregon State University, disponible à l’adresse suivante : <https://www.conflict-damage.org> (consultée le 28 mai 2024).

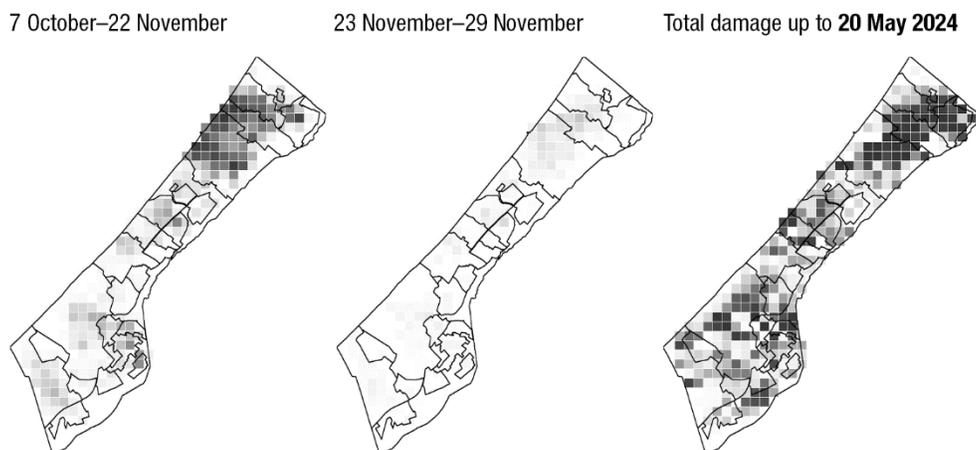
Note : Les appellations employées dans ces cartes et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part du Secrétariat de l’Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

37. Pour estimer les conséquences immédiates des dommages sur les infrastructures et leur effet en aval sur l’activité économique du fait de la guerre, évalué à l’aide des données de luminosité nocturne, on a conçu une carte, pour l’ensemble de la bande de Gaza, sous forme de grille subdivisée en 365 mailles de 1 km². Chaque maille a été observée du 5 octobre 2023 au 20 mai 2024 aux fins de l’évaluation des dommages et de la luminosité nocturne.

38. Les trois cartes de la figure V montrent les dégâts causés dans la bande de Gaza par rapport à la période précédant le 7 octobre 2023, considérée comme l’état de référence (zéro dommage)⁴¹. Jusqu’au 20 mai, le nombre moyen de cellules bombardées était de 331 par kilomètre carré (52,9 % de la surface de chaque maille et de la superficie totale de la bande de Gaza). La maille de 1 km² présentant le plus grand nombre de cellules de 40 m x 40 m bombardées se trouve à Beït Lahiya, avec 624 cellules bombardées sur 625 (99,8 % de la maille). La carte de gauche montre les dégâts infligés jusqu’au 22 novembre 2023 ; celle du milieu montre les dégâts causés entre le 23 et le 29 novembre, période qui coïncide partiellement avec la pause humanitaire de sept jours observée du 24 au 30 novembre ; et celle de droite montre les dégâts subis jusqu’au 20 mai 2024.

⁴¹ Chaque maille de 1 km² regroupe 625 des cellules de 40 m x 40 m pour lesquelles ont été recueillies des données relatives aux dommages. La mesure effectuée représente le nombre de cellules de 40 m x 40 m présentant des dégâts dans chaque maille de 1 km².

Figure V
Intensité des dommages causés au cours de périodes données entre le 7 octobre 2023 et le 20 mai 2024 (mailles de 1 km²)



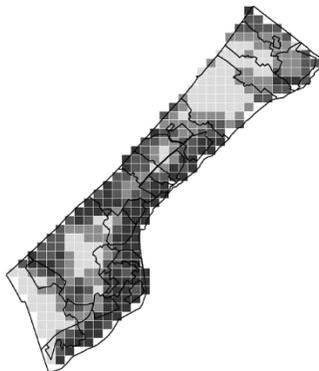
Source : Bureau central palestinien de statistique ; calculs de la CNUCED fondés sur l'analyse des dommages réalisée à partir des données du satellite Copernicus Sentinel-1 par Corey Scher de la Graduate School and University Center de la City University of New York et Jamon Van Den Hoek de l'Oregon State University, disponible à l'adresse suivante : <https://www.conflict-damage.org> (consultée le 28 mai 2024).

Notes : Les appellations employées dans ces cartes et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La période du 23 au 29 novembre 2023 coïncide partiellement avec la pause humanitaire de sept jours observée du 24 au 30 novembre.

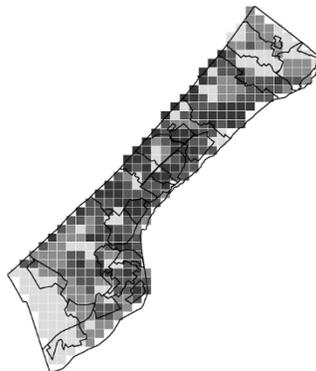
39. Les mesures de la luminosité nocturne sont basées sur les données du projet Black Marble de la National Aeronautics and Space Administration (NASA) des États-Unis relatives à la radiance mesurée à la limite jour-nuit, exprimées en watts par stéradian par centimètre carré et agrégées par unités de 500 m x 500 m. Les données de luminosité nocturne sont agrégées par mailles de 1 km x 1 km, composées chacune de quatre unités de 500 m x 500 m, pour des raisons de compatibilité avec la résolution des cartes des dommages.

Figure VI
Luminosité nocturne observée à différentes dates en 2023-2024 (mailles de 1 km²)

Average NTL for the nights
 between 22 September and 6 October 2023



The night of 23–24 November 2023



The night of 30 November–1 December 2023



The night of 20–21 May 2024



Source : Bureau central palestinien de statistique ; calculs de la CNUCED, basés sur le projet Black Marble de la NASA, en particulier la suite de produits VNP46A1 VIIRS/NPP Daily Gridded Day Night Band Linear Lat Lon Grid Night, disponibles à l'adresse suivante: <https://ladsweb.Modaps.eosdis.nasa.gov/> (consultée le 28 mai 2024).

Notes : Les appellations employées dans ces cartes et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les quatre cartes de la figure montrent la luminosité nocturne dans la bande de Gaza pour illustrer les dommages causés à l'activité économique. La carte en haut à gauche montre la luminosité nocturne moyenne observée du 22 septembre au 6 octobre (avant l'opération militaire). La carte en haut à droite montre la luminosité nocturne mesurée le 23 novembre (à la fin de la première période des données sur les dommages). La carte en bas à gauche montre la luminosité nocturne du 30 novembre (à la fin de la pause humanitaire de sept jours). La carte en bas à droite montre la luminosité du 21 mai 2024.

40. L'incidence de la guerre sur la luminosité nocturne est estimée en comparant la variation moyenne de la luminosité nocturne dans les mailles présentant des dégâts dus aux bombardements avec la variation moyenne de la luminosité nocturne dans les mailles épargnées par les bombardements, en utilisant la méthode des doubles différences. La moyenne des mesures quotidiennes de luminosité nocturne du 22 septembre au 6 octobre (c'est-à-dire avant la guerre) est utilisée pour comparer les

estimations, l'objectif étant d'obtenir des résultats plus solides lors de l'utilisation de modèles aux caractéristiques différentes⁴².

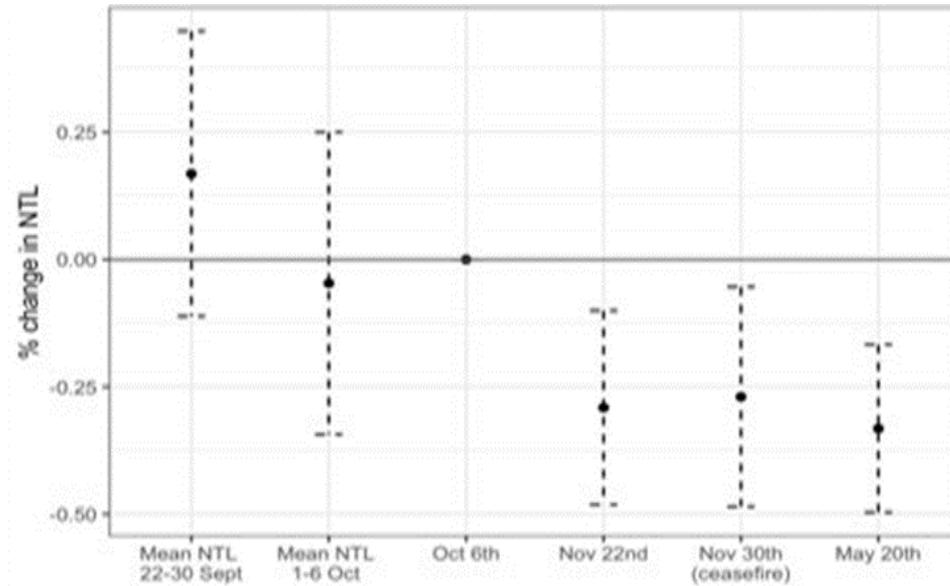
41. La première série de bombardements israéliens entre le 7 octobre et le 22 novembre a réduit la luminosité nocturne d'un pourcentage allant de 27,5 % à 30,0 %. Les bombardements effectués entre le 7 octobre et le 30 novembre, période qui comprend à la fois la première série de bombardements et la pause humanitaire de sept jours, ont engendré, cumulativement, entre 20,2 % et 25,8 % de perte de luminosité nocturne. La différence entre les deux estimations donne à penser que la pause humanitaire a permis à la luminosité nocturne de regagner 5 % à 7 %.

42. L'effet cumulé de la guerre entre le 7 octobre 2023 et le 20 mai 2024 a été une réduction de la luminosité nocturne d'un pourcentage allant de 41,7 % à 44,9 %. L'estimation mesure la variation de la luminosité nocturne moyenne à la suite des bombardements pour les grilles qui comprennent au moins une cellule de 40 m x 40 m qui a été bombardée dans la période. Deux autres mesures de la luminosité nocturne figurent dans le jeu de données : la moyenne pour la période du 22 au 30 septembre et la moyenne pour celle du 1^{er} au 6 octobre. On a inclus ces points de données pour vérifier l'absence de tendances préexistantes dans la variation de la luminosité nocturne qui invalideraient l'interprétation causale des estimations, ce qu'illustre la figure VII.

43. En plus de l'effet cumulatif, l'incidence de l'intensité des dommages sur la luminosité nocturne est prise en compte : chaque dommage supplémentaire représenté par une cellule de 40 m x 40 m bombardée dans chaque maille de 1 km² correspond à une perte de luminosité nocturne de 0,088 %. Cela signifie, dans un cadre linéaire, que la maille de 1 km² qui a subi le plus haut niveau de dégâts a accusé une perte de luminosité nocturne de 55 %. Si l'on considère une estimation non linéaire, les cellules présentant les dommages les plus importants ont connu une perte de luminosité nocturne supérieure à 60 %, comme le montre la figure VIII. Il convient de noter que si l'on excluait Rafah, la perte de luminosité nocturne serait de 47,2 %, soit environ 2 % à 3 % de plus.

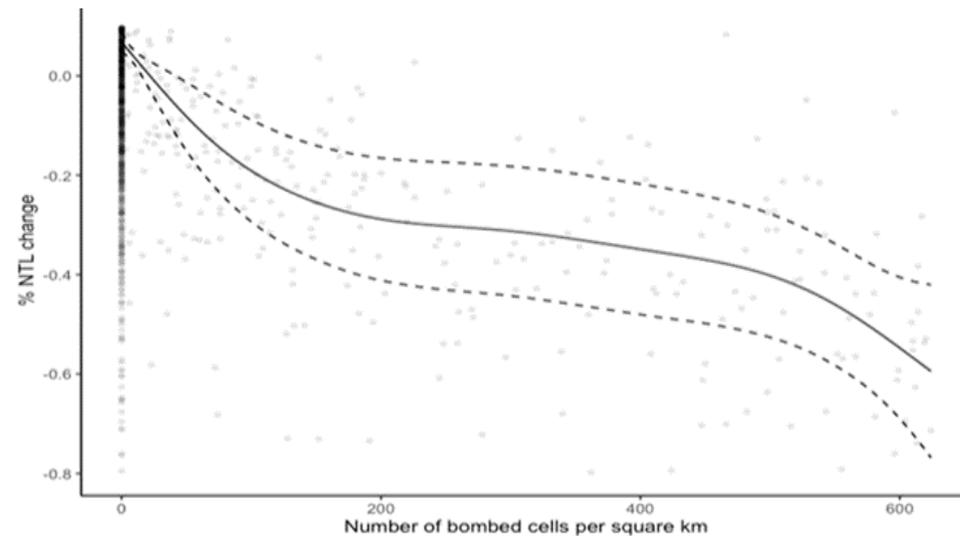
⁴² Avec l'estimation par la méthode des doubles différences, on entend mesurer les effets d'un changement soudain dans l'activité économique en raison d'un événement particulier ou d'une politique particulière, désignés sous le nom de traitement. L'estimation se fait en prenant la différence entre la variation moyenne de luminosité nocturne pour les grilles présentant des dommages et celle pour les grilles n'en présentant pas entre les niveaux observés avant la guerre et ceux observés à une certaine date.

Figure VII
Variation en pourcentage de la luminosité nocturne : estimations ponctuelles et intervalles de confiance à 95 %



Source : Calculs de la CNUCED basés sur les données relatives aux dommages et à la luminosité nocturne entre le 22 septembre 2023 et le 20 mai 2024.

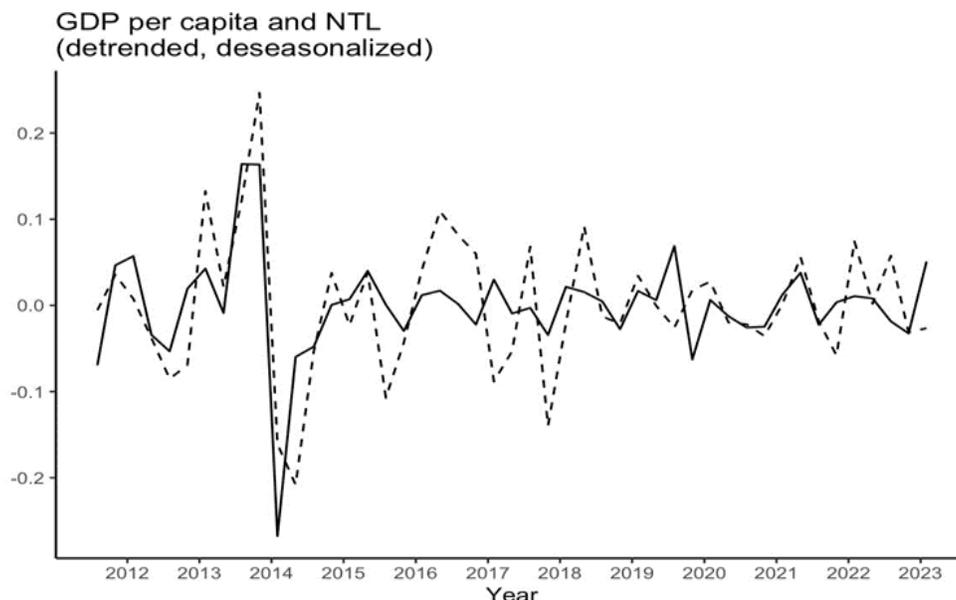
Figure VIII
Incidence du nombre de cellules de 40 m x 40 m bombardées par kilomètre carré sur la luminosité nocturne (variation en pourcentage)



Source : Calculs de la CNUCED basés sur les données relatives aux dommages et à la luminosité nocturne entre le 22 septembre 2023 et le 20 mai 2024.

Note : Les lignes en pointillé au-dessus et au-dessous de la ligne continue représentent l'intervalle de confiance à 95 % des estimations.

Figure IX
Logarithme de la luminosité nocturne et du PIB par habitant, par trimestre
(du premier trimestre 2012 au troisième trimestre 2023)



Source : Calculs de la CNUCED basés sur les données trimestrielles de Black Marble sur la luminosité nocturne et les données du Bureau central palestinien de statistique sur le PIB par habitant.

Note : Pour utiliser la luminosité nocturne comme facteur prédictif du PIB par habitant, la CNUCED a estimé l'élasticité du PIB par habitant trimestriel à Gaza par rapport à la luminosité nocturne trimestrielle entre le premier trimestre 2012 et le troisième trimestre 2023. À 1,22, l'élasticité signifie qu'une réduction de 1 % de la luminosité nocturne correspond à une réduction de 1,22 % du PIB par habitant. Comme le montre la figure, la luminosité nocturne est un bon facteur prédictif du PIB par habitant. Par exemple, si l'on examine l'incidence de la guerre de 2014, les données de luminosité nocturne reflètent étroitement la baisse du PIB par habitant causée par la guerre, même en termes absolus.

44. L'élasticité de la luminosité nocturne par rapport au PIB par habitant semble donc indiquer une réduction du PIB par habitant d'un pourcentage allant de 33,6 % à 36,6 % entre le 7 octobre et le 22 novembre 2023. Une fois prise en compte la pause humanitaire observée du 24 au 30 novembre, la baisse du PIB par habitant entre le 7 octobre et le 30 novembre 2023 se situerait entre 24,6 et 31,5 %. Entre le 7 octobre 2023 et le 20 mai 2024, on estime que la chute du PIB par habitant est comprise entre 50,9 et 54,8 %. Il est essentiel de noter que la perte estimée du PIB par habitant ne tient compte que de l'effet des dommages causés par la guerre ; elle ne tient pas compte des effets d'autres facteurs sur la production.

IV. Des conséquences qui s'inscrivent dans la durée : perspectives de relèvement à Gaza

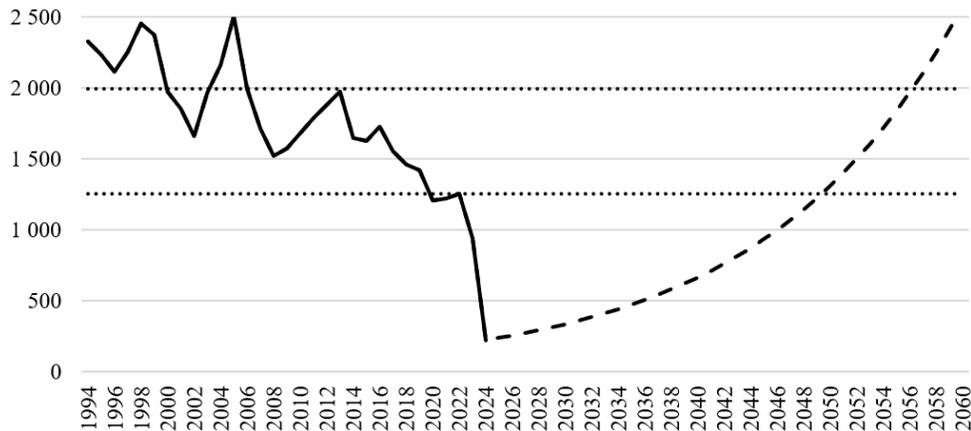
45. La possibilité et la rapidité du relèvement à Gaza dépendent de l'intensité et de la durée de la guerre, ainsi que de l'ampleur et de la rapidité de la reconstruction, autant d'éléments qui n'étaient pas connus au 12 août 2024.

46. Dans l'hypothèse d'une absence d'opération militaire, de la liberté de circulation des biens et des personnes, d'un niveau d'investissement significatif et d'une croissance démographique de 2,8 % par an, la CNUCED estime que le PIB par

habitant de Gaza reviendra à son niveau de 2022 d'ici à 2050, à son niveau de 2006 d'ici à 2057 et à son niveau de 1994 d'ici à 2059 (voir fig. X).

Figure X

PIB par habitant dans l'hypothèse d'une croissance annuelle moyenne du PIB de 10 % (1994-2060)



Source : Projections de la CNUCED pour les années 2024 et suivantes. Les données pour la période 1994-2023 sont des données réelles du Bureau central palestinien de statistique, disponibles à l'adresse suivante : https://www.pcbs.gov.ps/site/lang_en/741/default.aspx.

Note : La ligne en pointillé supérieure représente le niveau du PIB par habitant en 2006, tandis que la ligne en pointillé inférieure représente le niveau de 2022.

47. Toutefois, il est important de noter que le retour du PIB par habitant aux niveaux d'avant octobre 2023 n'est pas synonyme de rétablissement de bonnes conditions de vie, car le redressement du PIB et du PIB par habitant ne tient pas compte du coût de remplacement des actifs et des infrastructures endommagés. Compte tenu du coût de la reconstruction, dans un scénario optimiste de taux de croissance à deux chiffres facilité par l'injection d'une importante aide étrangère, il faudra à Gaza plusieurs décennies pour retrouver les niveaux de qualité de vie d'avant octobre 2023.

48. Par conséquent, une fois le cessez-le-feu conclu, un retour au statu quo d'avant octobre 2023 ne mettrait pas Gaza sur la voie du relèvement et du développement durable. La CNUCED estime que, si la tendance de croissance sur la période 2007-2022 se rétablit, c'est-à-dire un taux de croissance moyen de 0,4 %, il faudra 350 ans à Gaza pour retrouver les niveaux de PIB de 2022, le PIB par habitant étant entraîné dans une chute continue et vertigineuse, sous l'effet de la croissance démographique. Cela montre combien il est urgent de dégager un horizon politique qui mène à la solution des deux États et d'obtenir un soutien économique important de la part de la communauté internationale pour faciliter le relèvement après les immenses dégâts causés par la guerre.

49. Idéalement, la phase initiale de la reconstruction nécessite que l'on investisse des capitaux considérables pour reconstruire les institutions et les infrastructures vitales afin de favoriser la reprise économique. Cela ouvrirait la voie au secteur privé et à l'investissement étranger direct, qui pourraient jouer un rôle de premier plan dans le relèvement de l'économie.

50. À l'heure actuelle, il est difficile de déterminer le niveau d'aide étrangère nécessaire pour ramener Gaza aux conditions socioéconomiques qui prévalaient avant le 7 octobre 2023, sans parler de ce qui est nécessaire pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. D'après les estimations

préliminaires de la CNUCED, et compte tenu des coûts du relèvement à la suite des opérations militaires passées, on peut penser que plusieurs dizaines de milliards de dollars, voire plus, seront nécessaires rien que pour retrouver la situation d'avant le 7 octobre 2023 et qu'il faudra des ressources encore plus importantes pour créer des conditions propices au développement durable.

51. Il importera d'apporter au Gouvernement de l'État de Palestine un soutien budgétaire immédiat et vigoureux, ainsi qu'une assistance technique et des services de conseil, pour éviter l'effondrement du Gouvernement et lui permettre de surmonter ses difficultés, de renforcer sa capacité de gouvernance, d'ouvrir la voie à une reconstruction à long terme et de se préparer à reprendre ses responsabilités à Gaza.

52. Il faut d'urgence prendre des mesures concrètes pour unifier Gaza et la Cisjordanie occupée sur le plan politique, économique et administratif. Gaza fait partie intégrante et doit continuer de faire partie intégrante d'un État palestinien d'un seul tenant, indépendant, démocratique, souverain et viable, dans le cadre d'un règlement du conflit conforme au droit international, notamment aux résolutions des organes de l'ONU sur la question. Cette solution nécessiterait des infrastructures unifiées et renforcerait la sécurité énergétique dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé. De nouvelles modalités d'acheminement de l'aide ont été proposées en réponse à la dévastation généralisée qui touche la population de Gaza. Il a ainsi été proposé de mettre sur pied un programme de revenu de base universel d'urgence, inconditionnel, d'une durée de deux ans et renouvelable, dans le cadre d'un plan de relèvement global à mettre en œuvre avec le soutien de la communauté internationale⁴³. Cette proposition prévoit un versement mensuel inconditionnel permettant de couvrir le coût d'un panier de biens et de services essentiels, et un versement supplémentaire pour les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées. Le niveau de revenu fourni dépendrait des ressources disponibles, mais à 100 à 150 dollars par personne et par mois, il s'agirait d'une stratégie potentiellement très bénéfique⁴⁴.

53. Le revenu minimum universel proposé a l'avantage d'être facile à mettre en œuvre, de diminuer considérablement les frais d'administration et de réduire les complications administratives, ce qui maximise les effets nets de l'aide étrangère. En outre, les paiements directs en espèces stimuleront l'économie locale, notamment en ce qui concerne la production alimentaire, plus efficacement que l'aide alimentaire importée, qui a tendance à porter préjudice aux producteurs nationaux.

V. Coût cumulé des bouclages, des autres restrictions et des opérations militaires récurrentes

54. En s'appuyant sur la méthode développée par la CNUCED, on a estimé le coût économique cumulé engendré par 16 années de bouclages israéliens et de restrictions à l'activité économique et à la circulation, ainsi que par les opérations militaires récurrentes à Gaza dans la période 2007-2023⁴⁵ ; ces estimations figurent dans la présente section.

55. L'endogénéité, la superposition des facteurs de causalité et les problèmes de mesure compliquent l'estimation du coût économique des bouclages prolongés, des restrictions à l'activité économique et à la circulation et des opérations militaires qui ont eu lieu au cours de la période 2007-2023, ainsi que de la division politique

⁴³ Institut palestinien de recherche sur la politique économique, « "Recovery dividends" : an emergency basic income for Palestine », février 2024.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Voir [A/75/310](#).

palestinienne. En outre, les coûts des bouclages et autres restrictions ne peuvent être délimités et estimés séparément des coûts résultant des opérations militaires. Néanmoins, il est possible d'estimer une trajectoire (scénario) de croissance contrefactuelle, c'est-à-dire un scénario dans lequel les bouclages, les autres restrictions et les opérations militaires n'ont pas eu lieu, et de calculer le PIB découlant de ce scénario hypothétique. L'écart du PIB dans les scénarios contrefactuels par rapport à ses valeurs de référence (réelles) est représentatif du coût combiné des bouclages, des autres restrictions et des opérations militaires.

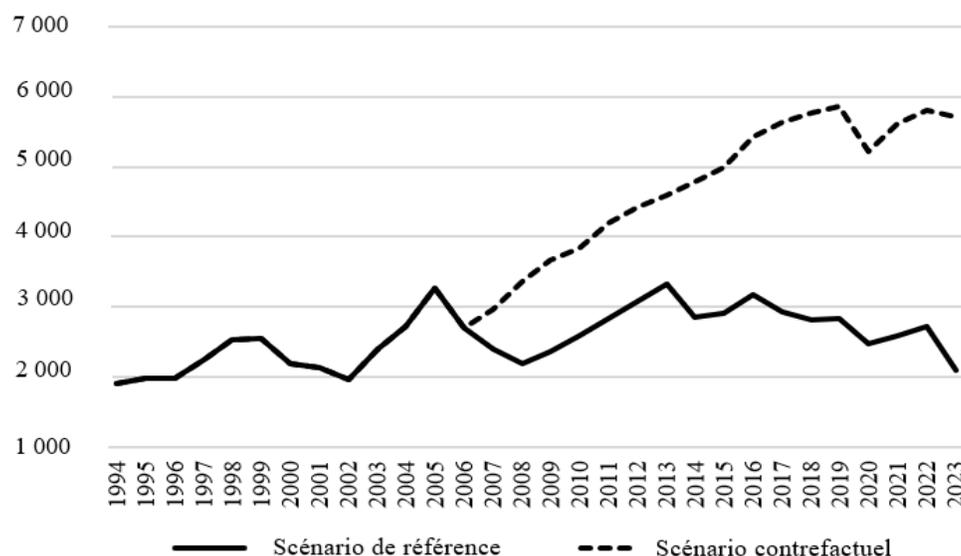
56. La trajectoire (scénario) de croissance contrefactuelle est construite sur l'hypothèse que la part de Gaza dans l'économie palestinienne est restée au même niveau qu'en 2006. En d'autres termes, on suppose que l'économie de Gaza s'est développée au même rythme que celle de la Cisjordanie occupée au cours de la période d'évaluation (2007-2023). En réalité, durant ces 16 années, la part réelle de Gaza dans l'économie palestinienne a chuté, passant de 31 % en 2006 à 14 % en 2023. Les bouclages, les restrictions et les opérations militaires sont probablement les principaux facteurs de la forte baisse de la part de Gaza dans l'économie palestinienne. Le coût économique est la différence entre l'état de référence, qui correspond aux chiffres réels du PIB et du PIB par habitant, et les chiffres du scénario contrefactuel.

57. Si l'économie de Gaza avait continué de croître au même rythme que celle de la Cisjordanie sur la période 2007-2023, on estime que son PIB annuel aurait été, en moyenne, de 77,6 % plus élevé que son niveau actuel. Cela signifie une perte cumulée estimée à 35,8 milliards de dollars (en dollars constants de 2015) en termes de PIB potentiel non réalisé au cours de la période 2007-2023. Cette somme équivaut à 13 fois le PIB de Gaza en 2022 et à 17 fois son PIB en 2023 (voir fig. XI et tableau 2). Dans le même temps, on estime que le PIB par habitant en 2023 aurait été de 2 575 dollars, soit 172,3 % de plus que son niveau actuel (voir fig. XII et tableau 3).

Figure XI

Gaza : PIB, selon le scénario de référence (valeurs effectives) et le scénario contrefactuel (en l'absence de bouclages, d'autres restrictions et d'opérations militaires) (1994-2023)

(En millions de dollars des États-Unis constants de 2015)



Source : Calculs de la CNUCED. Le scénario de référence correspond aux chiffres réels tirés des données des comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique (1994-2023).

Tableau 2
**Gaza : PIB réel, selon le scénario de référence (valeurs effectives) et le scénario
 contrefactuel (2007-2023)**

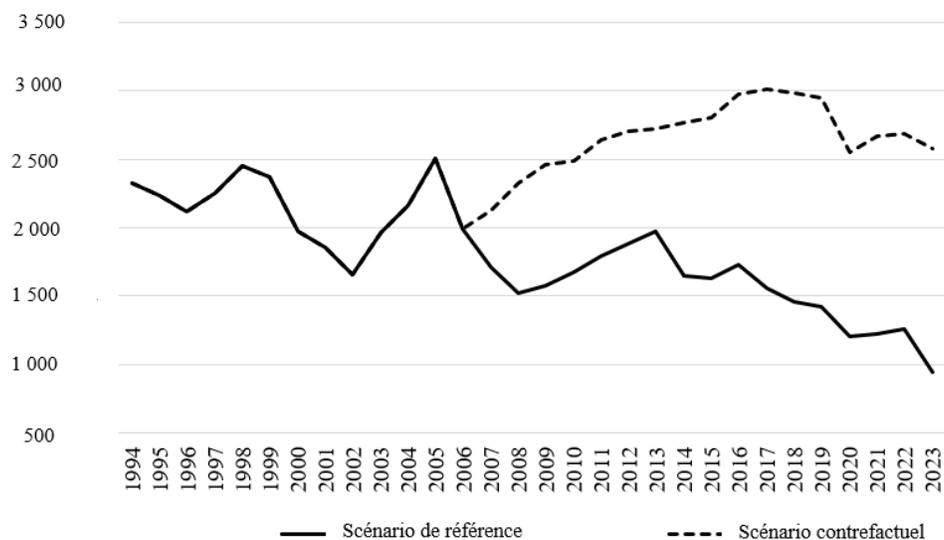
(En millions de dollars des États-Unis constants de 2015)

<i>Année</i>	<i>Scénario de référence</i>	<i>Scénario contrefactuel</i>	<i>Différence</i>	<i>Différence en pourcentage</i>
2007	2 393,2	2 973,2	580,0	24,2
2008	2 196,7	3 363,0	1 166,3	53,1
2009	2 350,8	3 667,7	1 316,9	56,0
2010	2 586,3	3 834,6	1 248,3	48,3
2011	2 840,5	4 200,1	1 359,6	47,9
2012	3 076,7	4 427,7	1 351,0	43,9
2013	3 320,5	4 590,9	1 270,4	38,3
2014	2 860,7	4 788,8	1 928,1	67,4
2015	2 900,1	4 997,3	2 097,2	72,3
2016	3 164,9	5 436,8	2 271,9	71,8
2017	2 921,4	5 644,2	2 722,8	93,2
2018	2 818,9	5 775,9	2 957,0	104,9
2019	2 830,2	5 866,8	3 036,6	107,3
2020	2 473,3	5 219,3	2 746,0	111,0
2021	2 578,1	5 616,2	3 038,1	117,8
2022	2 722,7	5 817,6	3 094,9	113,7
2023	2 100,4	5 719,9	3 619,5	172,3
Montant cumulé	46 135,4	81 940,0	35 804,5	77,6

Source : Calculs de la CNUCED. Le scénario de référence correspond aux chiffres réels tirés des données des comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique (1994-2023).

Figure XII
**Gaza : PIB par habitant, selon le scénario de référence (valeurs effectives)
 et le scénario contrefactuel (1994-2023)**

(En millions de dollars des États-Unis constants de 2015)



Source : Calculs de la CNUCED. Le scénario de référence correspond aux chiffres réels tirés des données des comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique (1994-2023).

Tableau 3
**Gaza : PIB réel par habitant, selon le scénario de référence (valeurs effectives)
 et le scénario contrefactuel (2007-2023)**

(En millions de dollars des États-Unis constants de 2015)

Année	Scénario de référence	Scénario contrefactuel	Différence	Différence en pourcentage
2007	1 714,7	2 130,3	415,6	24,2
2008	1 521,4	2 329,2	807,8	53,1
2009	1 575,6	2 458,2	882,6	56,0
2010	1 679,4	2 490,0	810,6	48,3
2011	1 788,7	2 644,8	856,1	47,9
2012	1 880,3	2 705,9	825,6	43,9
2013	1 971,5	2 725,8	754,3	38,3
2014	1 651,3	2 764,3	1 113,0	67,4
2015	1 628,9	2 806,8	1 177,9	72,3
2016	1 730,8	2 973,3	1 242,5	71,8
2017	1 556,6	3 007,4	1 450,8	93,2
2018	1 458,3	2 988,0	1 529,7	104,9
2019	1 422,2	2 948,1	1 525,9	107,3
2020	1 207,6	2 548,4	1 340,8	111,0
2021	1 223,9	2 666,2	1 442,3	117,8

<i>Année</i>	<i>Scénario de référence</i>	<i>Scénario contrefactuel</i>	<i>Différence</i>	<i>Différence en pourcentage</i>
2022	1 256,8	2 685,4	1 428,6	113,7
2023	945,7	2 575,4	1 629,7	172,3

Source : Calculs de la CNUCED. Le scénario de référence correspond aux chiffres réels tirés des données des comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique (1994-2023).

58. Les bouclages, les autres restrictions, les opérations militaires et la guerre ont freiné l'économie de Gaza, entraîné une perte importante de PIB et favorisé la pauvreté et la dépendance à l'égard de l'aide. Toutefois, il convient de souligner que l'évaluation quantitative basée sur le scénario contrefactuel donne des estimations partielles, de la limite inférieure et prudentes pour au moins deux raisons : a) elle suppose un niveau de croissance dans une situation d'occupation qui perdure, où les contraintes sur l'activité économique ne sont pas totalement levées mais persistent à leurs niveaux importants d'avant 2007 ; b) elle ne tient pas compte des effets négatifs considérables de l'occupation sur l'économie de la Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, largement rapportés par la CNUCED, d'autres organes des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres organisations.

59. Par conséquent, les estimations fournies dans le présent rapport sont prudentes et partielles. En limitant la période sur laquelle porte l'évaluation, on laisse de côté le coût des 39 années d'occupation, de 1967 à 2006, et on ne prend en compte qu'une fraction du coût total de la destruction de Gaza au cours de la période 2007-2023. Les ravages de la guerre de 2024 alourdissent encore le bilan. En outre, le coût estimé ci-dessus n'inclut pas les coûts de remplacement des infrastructures, ainsi que des actifs publics et privés détruits au cours de plusieurs opérations militaires majeures, notamment en 2008-2009, 2012, 2014, 2021, 2022 et mai 2023 et dans la guerre qui a éclaté en octobre 2023 ; il ne tient pas compte non plus des actifs immatériels tels que la formation du capital humain, pour lesquels le préjudice est vraisemblablement très grand, comme l'illustre la perte d'une année scolaire pour les enfants de Gaza.

VI. Observations finales

60. Je condamne avec fermeté les attaques ignobles perpétrées par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens en Israël le 7 octobre 2023, ainsi que la poursuite de la détention d'otages à Gaza. Rien ne saurait justifier ces actes de terreur. Je réclame une nouvelle fois la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages.

61. Dans l'ensemble de la bande de Gaza, la population civile est sous la menace d'un grave danger. Un cessez-le-feu humanitaire doit être décrété immédiatement. Catastrophiques et sans précédent, le nombre de morts et l'étendue des destructions causés par la guerre à Gaza nous frappent d'horreur. Rien ne peut justifier d'infliger un châtiment collectif au peuple palestinien. Je condamne sans équivoque le massacre et la mutilation de civils dans la bande de Gaza, notamment les femmes et les enfants.

62. Avant octobre 2023, des bouclages et des restrictions strictes sur terre, en mer et dans les airs, y compris sur l'importation de technologies et d'intrants essentiels, ont gravement nui à l'économie de Gaza et ont précipité cette bande de terre densément peuplée dans une profonde crise humanitaire. Les difficultés socioéconomiques étaient déjà gigantesques avant octobre 2023.

63. Depuis le 7 octobre 2023, des hostilités d'une intensité sans précédent ont lieu à Gaza. L'activité économique dans tous les secteurs productifs s'est arrêtée, à l'exception des services humanitaires et des services minimaux de santé et d'alimentation fournis dans des conditions caractérisées par un accès restreint et de graves pénuries d'eau, de carburant et d'électricité. L'intensité des hostilités a aggravé les conditions de vie déjà précaires des habitants de Gaza, dont la moitié sont des enfants.

64. La réponse militaire d'Israël et la guerre ont abouti à une situation catastrophique pour les 2,3 millions d'habitantes et d'habitants de Gaza, qui vivaient déjà dans des conditions sociales et économiques désastreuses en raison de 57 années d'occupation et de 17 années de bouclages de la bande de Gaza. La pauvreté monétaire s'est étendue et aggravée, tandis que l'ensemble de la population a été plongée dans la pauvreté multidimensionnelle, du fait des privations en matière d'alimentation, d'éducation, de santé et d'infrastructures de base.

65. Sans les bouclages, les restrictions à l'activité économique et à la circulation, les salves récurrentes d'escalades et la guerre menée depuis le 7 octobre, il est très probable que Gaza aurait au moins maintenu sa part dans l'économie palestinienne, que son PIB aurait été supérieur d'environ 77,6 % et son PIB par habitant d'environ 172 % aux chiffres effectifs de 2023.

66. Les contraintes qui pèsent sur l'économie palestinienne en général, et sur Gaza en particulier, ne sont pas uniquement la conséquence d'événements récents, mais prennent leurs racines dans les 57 années d'occupation et les 17 ans de bouclages. Pour parvenir au développement durable de l'ensemble du Territoire palestinien occupé, il faut mettre fin à l'occupation et la communauté internationale doit offrir un soutien financier et politique substantiel.

67. L'avenir du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé sera largement déterminé par les actes du Gouvernement israélien, du Gouvernement de l'État de Palestine, des donateurs et de la communauté internationale. Il faut briser le cercle vicieux de la destruction et de la reconstruction partielle en mettant fin à l'occupation et en négociant une solution des deux États, fondée sur le droit international et les résolutions des organes de l'ONU sur la question.

68. Une nouvelle approche de la réhabilitation économique centrée sur la consolidation de la paix ne peut pas simplement viser à rétablir le statu quo d'avant octobre 2023. Seules des solutions politiques durables et la fin des bouclages paralysants imposés par Israël, comme le prévoit la résolution [1860 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité, redonneront espoir à la population de Gaza, qui souffre depuis longtemps. Des mesures ponctuelles et réversibles ne sauraient se substituer à la levée du bouclage de Gaza, qui lui permettrait de relever son économie et de commercer normalement et librement avec la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et le reste du monde.

69. Il faut d'urgence prendre des mesures concrètes pour unifier Gaza et la Cisjordanie occupée sur le plan politique, économique et administratif. Gaza fait partie intégrante et doit continuer de faire partie intégrante d'un État palestinien d'un seul tenant, indépendant, démocratique, souverain et viable, dans le cadre d'un règlement du conflit conforme au droit international, notamment aux résolutions des organes de l'ONU sur la question. La communauté internationale doit contribuer de manière décisive à une telle solution en apportant un soutien politique, technique et financier constant.

70. Au-delà d'un cessez-le-feu permanent et d'une aide immédiate, le relèvement et le développement durable de Gaza exigent que la communauté internationale agisse d'urgence pour injecter une aide massive dans la reconstruction de la bande de Gaza

dévastée. On peut s'employer à reconstruire intégralement Gaza, et en mieux. L'histoire montre qu'il est possible de reconstruire des sociétés déchirées par la guerre si la communauté internationale se mobilise.

71. Pour y parvenir, il faudra organiser une conférence internationale pour la reconstruction de Gaza au cours de laquelle les donateurs pourront faire des annonces de contribution crédibles en faveur d'un fonds dédié à la reconstruction, à l'aide d'urgence et au soutien budgétaire du Gouvernement de l'État de Palestine. Il faut un plan de relèvement global pour l'État de Palestine, et pas seulement pour Gaza, destiné à favoriser le redressement, la paix et la stabilité à long terme. Ce plan devrait répondre aux besoins humanitaires immédiats et donner la priorité à la remise en état des infrastructures essentielles et vitales dans le cadre d'une intervention globale visant à faciliter la solution des deux États et à jeter les bases économiques d'une paix et d'une stabilité durables dans le Territoire palestinien occupé, en Israël et dans la région.

72. Le rétablissement rapide des infrastructures et des services essentiels est indispensable si l'on veut limiter les conséquences à long terme de cette guerre sans précédent. Il faut absolument créer de toute urgence un vaste programme de relèvement qui accorde la priorité à la reconstruction de l'ensemble des infrastructures, en particulier des biens publics vitaux tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'éducation et la santé, en plus du rétablissement intégral d'un accès public à l'électricité. Tout au long du processus de relèvement, il conviendra d'adopter une perspective de genre afin de tenir compte de besoins différenciés. De même, il faut intégrer l'accessibilité pour les personnes handicapées dans la reconstruction afin de protéger leurs droits et de garantir leur inclusion dans la société.

73. Cette solution serait renforcée si l'on permettait à un Gouvernement unifié de l'État de Palestine d'exploiter les gisements de gaz naturel découverts dans les années 1990 en Méditerranée, au large de Gaza, afin de contribuer au financement de la reconstruction des infrastructures et de la base productive de Gaza et d'améliorer la sécurité énergétique dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé⁴⁶.

74. On peut maximiser les gains en matière de développement en favorisant une synergie entre l'aide d'urgence et le développement ; ainsi, les efforts de reconstruction financés par les donateurs peuvent privilégier l'emploi de travailleurs et de spécialistes palestiniens et la conclusion de contrats avec des entreprises palestiniennes de Gaza et de Cisjordanie, y compris de Jérusalem-Est.

75. La capacité de l'UNRWA à répondre aux besoins croissants des réfugiés palestiniens du Territoire palestinien occupé est nettement réduite. L'UNRWA reste de loin l'acteur humanitaire le plus important à Gaza et la cheville ouvrière de l'action humanitaire. Son rôle vital dans la fourniture d'un soutien essentiel, l'atténuation des effets des crises humanitaires et la promotion de la stabilité régionale est largement reconnu et est devenu encore plus crucial au cours de cette guerre.

76. En attendant, une aide humanitaire et économique, aussi essentielle soit-elle, ne peut se substituer au droit du peuple palestinien au développement, à l'autodétermination et à la création de son propre État. La dévastation et les souffrances des derniers mois ne font que confirmer cette vérité simple : Palestiniens et Israéliens ne peuvent plus se permettre de différer l'instauration d'un horizon politique viable. Le moment est venu de jeter les bases d'un avenir meilleur pour les Palestiniens, les Israéliens et l'ensemble de la région. Les Israéliens, les Palestiniens,

⁴⁶ *The Economic Costs of the Israeli Occupation for the Palestinian People: The Unrealized Oil and Natural Gas Potential* (publication des Nations Unies, 2019).

les États de la région et la communauté internationale dans son ensemble doivent prendre de toute urgence des mesures pour aider les parties à revenir sur la voie politique – dont elles se sont longtemps éloignées – qui doit mener à la solution des deux États.

77. L'ONU reste déterminée à aider les Palestiniens et les Israéliens à mettre fin à l'occupation et à régler le conflit conformément au droit international, aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU et aux accords bilatéraux, afin de concrétiser la vision de deux États – Israël et un État palestinien d'un seul tenant, pleinement indépendant, démocratique, viable et souverain, dont Gaza fait partie intégrante – vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, sur la base des frontières d'avant 1967, et avec Jérusalem comme capitale des deux États.
